

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019**

**DELIBERATION N°2019.00155**

**PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - FINANCEMENT DES PROJETS DES PROPRIETAIRES AU TITRE DE L'OPAH-RU DANS LE QUARTIER CHAPPE-FERDINAND (SAINT-ETIENNE)**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 mai 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 58

**Membres titulaires présents :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,  
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,  
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,  
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,  
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER,  
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,  
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,  
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Yves MORAND, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND

**Secrétaire de Séance :**

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 27 mai 2019**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20190516-D20190015510-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190527

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019**

### **PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - FINANCEMENT DES PROJETS DES PROPRIETAIRES AU TITRE DE L'OPAH-RU DANS LE QUARTIER CHAPPE-FERDINAND (SAINT-ETIENNE)**

Le quartier Chappe-Ferdinand situé à Saint-Etienne comprend 1 800 logements et compte 2 900 habitants répartis sur une vingtaine d'hectares.

Une convention d'OPAH-RU signée le 16 novembre 2012 entre Saint-Etienne Métropole, l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) de Saint-Etienne, la Ville de Saint-Etienne, le Département de la Loire, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et l'Etat définit les objectifs, les modalités d'intervention des différents partenaires et le cadre financier des participations. A ce titre, la Métropole apporte une participation financière prévisionnelle de 299 000 €.

Les modalités d'intervention de la Métropole définies dans la convention d'OPAH-RU prévoient un cofinancement des travaux réalisés par les propriétaires, les syndicats de copropriétaires sur les logements ou les parties communes suivant des conditions de ressources et de performance énergétique des logements.

Ces modalités d'intervention ont fait l'objet d'une révision approuvée en Conseil de Communauté du 10 mars 2015.

La signature d'un avenant a été approuvée en Conseil de Communauté du 29 septembre 2016 prorogeant les délais d'intervention jusqu'au 31 décembre 2019 dans l'enveloppe financière initialement prévue par Saint-Etienne Métropole sur ce dispositif.

Les financements de Saint-Etienne Métropole font l'objet de programmations établies sur la durée de la convention d'OPAH-RU en fonction de l'avancement des opérations.

Le présent rapport a pour objet de présenter quatre projets éligibles au titre de l'OPAH-RU Chappe-Ferdinand. Le détail des opérations retenues est annexé au présent rapport.

Le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole s'élève pour ces projets à 77 568 € pour un montant global de travaux de 500 569 € HT.

Ces projets feront l'objet de conventions partenariales signées entre les bénéficiaires et Saint-Etienne Métropole dans lesquelles les modalités des participations financières seront précisées.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve les projets présentés au titre de l'OPAH-RU Chappe-Ferdinand ;**
- **acte le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 77 568 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions correspondantes ;**
- **la dépense correspondante sera imputée sur le budget habitat des exercices 2019 et suivants article 20422, chapitre 20.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**

## PROJETS PRESENTES AU TITRE DE L'OPAH-RU CHAPPE-FERDINAND

Sur les bases des modalités de financement révisées en Conseil de Communauté du 10 mars 2015 et prorogées en Conseil de Communauté du 29 septembre 2016, sont proposés les projets suivants :

Nom du propriétaire	Adresse de l'opération	Etat de propriété	Nombre de logements / Nature des logements	Valorisation des parties communes	Prix de revient prévisionnel des travaux HT	Montant de la subvention Saint-Etienne Métropole	Nature des travaux
SCI Châteaureux 2 15 rue Camille de Rochetaillée SAINT-ETIENNE	18 rue des Frères Chappe SAINT- ETIENNE	Mono-propriété	1 immeuble comprenant 4 logements locatifs 2 T3 (71 m <sup>2</sup> et 72m <sup>2</sup> ) 2 T2 (40 m <sup>2</sup> et 52 m <sup>2</sup> )	Concernée	190 704 €	25 068 € (dont 7 568 € d'éco- prime classe C)	Etat d'insalubrité général : Réhabilitation complète de l'immeuble comprenant 4 logements vacants. Les travaux sur les parties communes portent sur le remplacement des menuiseries et du système de chauffage, la mise en peinture. Loyers : 2 T3 à 432 € et 436 €/mois 2 T2 à 241 € et 315 €/mois Etiquette DPE après travaux : C
Le syndicat des copropriétaires du 7 avenue Denfert Rochereau représenté par le Cabinet Cheylus Frachon Merlié	7 rue Denfert Rochereau SAINT- ETIENNE	Copropriété	1 immeuble de 15 logements répartis en 13 propriétaires occupants et 2 logements locatifs	Concernée pour la totalité des travaux	161 403 €	17 500 €	Ravalement et mise en sécurité de la façade sur cour, réfection de la passerelle, mise en peinture du hall et de la porte d'entrée et de la montée d'escalier, réfection complète de l'interphonie.
Le syndicat des copropriétaires du 59 rue de la République représenté par Immo de France – Reduron/IFV	59 rue de la République SAINT- ETIENNE	Copropriété	1 immeuble de 14 logements répartis en 5 propriétaires occupants 6 locatifs et 3 logements vacants	Concernée pour la totalité des travaux	148 462 €	17 500 €	Deux copropriétés bien distinctes. Ravalement et mise en sécurité de la façade sur rue, étanchéité de tous les balcons.
Le syndicat des copropriétaires du 59 bis rue de la République représenté par Immo de France – Reduron/IFV	59 bis rue de la République SAINT- ETIENNE	Copropriété	1 immeuble de 14 logements répartis en 5 propriétaires occupants 5 logements locatifs et 4 logements vacants	Concernée pour la totalité des travaux		17 500 €	
TOTAL			4 immeubles de 47 logements répartis en 23 propriétaires occupants 17 logements locatifs et 7 logements vacants		500 569 €	77 568 €	

